

Master Sociolinguistique et didactique des langues

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sociolinguistique et didactique des langues. 2011, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02028510

HAL Id: hceres-02028510

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028510>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : ORLEANS-TOURS

Etablissement : Université François – Rabelais de Tours

Demande n° S3MA120000348

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Sociolinguistique et didactique des langues

Présentation de la mention

La mention « Sociolinguistique et didactique des langues » correspond au renouvellement de la mention « Langues, éducation, francophonies » - qui était une mention interrégionale (Limoges, Tours) - avec la création d'une spécialité entièrement accessible à distance et l'ajout d'un parcours de double diplôme (certification duale) (voir APPRODIV).

Elle comprend deux spécialités FLE/S : Pluralité, interculturelle, politiques linguistiques (à distance) et FLE/S : appropriation, diversité, insertion (en présentiel) et cinq parcours.

Cette mention a pour caractéristique principale de s'appuyer fortement, aussi bien pour la formation que pour la recherche, sur des approches réflexives.

Indicateurs

Effectifs constatés	~60 en M1 ~30 en M2
Effectifs attendus	
Taux de réussite	-50 % sur les deux dernières années
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	plus de 60 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

● Appréciation globale :

Deux objectifs complémentaires déterminent précisément et fortement le contenu de la mention :

- développer des approches qualitatives et réflexives conçues à la fois comme contenus, modalités et objectifs de formation ;
- développer les thématiques de la diversité et de la pluralité dans les questions liées à la diffusion et à l'appropriation du français (et des langues) dans des contextes de diversité linguistique et culturelle, ainsi que dans les réflexions touchant à la contextualisation des pratiques d'enseignement, de diffusion, d'aménagement et de politiques linguistiques.



Les objectifs professionnels sont précisément formalisés : permettre aux étudiants d'identifier, de problématiser et d'analyser des situations où la diversité linguistique et culturelle est un enjeu important et de contribuer au développement de la recherche et/ou de l'insertion formative dans ce domaine, du point de vue de la didactique des langues et/ou de la politique linguistique.

Les débouchés professionnels concernent les domaines liés à la diversité linguistique (enseignement du FLE/S et d'autres langues, formation de formateurs, coopération linguistique...).

La mention occupe une situation originale, du point de vue de ses orientations épistémologiques et méthodologiques et complémentaire, par le rapprochement avec les universités du Maine et d'Angers, de l'offre de formation existant dans l'environnement régional et national.

En ce qui concerne l'adossement à la recherche, la situation paraît un peu confuse, en raison de la restructuration de l'EA 4246 DYNADIV (Dynamiques et enjeux de la diversité : cultures, langues, littératures, formation, Universités de Limoges et de Tours). Mais on note une bonne adéquation des objectifs de la mention avec les thématiques de recherche de l'EA 3207 PREFics (Plurilinguismes, représentations, expressions francophones - information, communication, sociolinguistique).

La mention « Sociolinguistique et didactique des langues » semble dans un premier temps habilement construite pour former des étudiants dans le domaine de l'enseignement du français (FLE/S) et de la gestion de diversité linguistique et culturelle. Toutefois, pour chaque spécialité (et plus encore pour les parcours) le dossier manque d'éléments et de précisions.

La mention offre aux étudiants de nombreuses passerelles, entre les parcours des spécialités et entre les spécialités. Des passerelles ont également été prévues pour les étudiants ayant échoué au master «Enseignement ».

La mention est largement mutualisée.

Le pilotage de la formation est bien structuré, mettant notamment en oeuvre un conseil de perfectionnement par spécialité, une évaluation des enseignements par un questionnaire, un suivi rigoureux des étudiants, des évaluations formatives.

● Points forts :

- Politique volontariste en matière d'échanges (partenariats, conventions) internationaux qui semble justifiée par les objectifs (en particulier professionnels) de la formation.
- Existence d'un parcours professionnel (spécialité PIPOL) entièrement à distance (M1 et M2) pour lequel il convient de noter le dynamisme et l'implication de l'équipe d'enseignants-chercheurs.
- Originalité du M1 commun à distance, mutualisé avec Le Mans et Angers (spécialité PIPOL).
- Souplesse des parcours et existence de passerelles.
- Réseau des professionnels nationaux développé.
- (Auto-) évaluation.
- Volonté de développer l'ouverture internationale.

● Points faibles :

- Importance excessive accordée à la réflexivité.
- Formation à distance insuffisamment renseignée (qui la pilote ? quelle expérience de cette modalité de formation existe-t-il au sein de l'équipe ? Aucun élément pouvant « rassurer » n'est présent dans le dossier (or les sciences de l'éducation de Limoges, anciens partenaires, semblent avoir des compétences dans ce domaine).
- Aucune présentation des UE.
- Très faible effectif d'enseignants-chercheurs, insuffisamment compensé en l'état actuel par les partenariats et mutualisations.
- Absence d'argumentation relative à l'intérêt des spécialités (pourquoi existent-elles, si ce n'est pour des raisons de distance et de présence ?) et des parcours.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

La réflexivité est un point fort de la formation. Aussi justifierait-elle un regard un peu plus critique aussi sur ses limites.

Il semble nécessaire de développer l'argumentation pour montrer ce qu'apportent les deux spécialités et les cinq parcours. Il faudrait peut-être reconsidérer l'organisation de la mention (où alors justifier en montrant les spécificités et l'intérêt), revoir la question des effectifs et, éventuellement, établir un rapprochement avec les Sciences de l'éducation qui proposent un master dans lequel des thématiques proches sont traitées (en particulier celle de la réflexivité).

Il semble nécessaire de reconsidérer les ambitions (diversité des parcours) en tenant compte des possibilités d'encadrement. Peut-être conviendrait-il, comme le note l'auto-évaluation, de développer l'équipe des enseignants-chercheurs afin de permettre à la mention à la fois de réaliser pleinement les ambitions dont est porteuse la maquette de la formation et de ne pas contraindre les enseignants-chercheurs à faire des choix entre enseignement et recherche, l'adossement à la recherche étant un des points forts de la mention.

Une présentation succincte des UE serait recommandée.

Il conviendrait de spécifier les compétences de l'équipe en matière d'enseignement à distance et d'en défendre la faisabilité, notamment dans le parcours recherche.

Il conviendrait comme prévu dans le dossier de développer l'international pour élargir le bassin de recrutement des étudiants.

Appréciation par spécialité

FLE/S appropriation, diversité, insertion (en présentiel)(APPRODIV)

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité comprend trois parcours : un parcours recherche et deux parcours professionnels.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	M1 : entre 25 et 35 M2 Pro : entre 15 et 20 M2 R : entre 5 et 7
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	80 % en 1 an, 95 % en 2 ans
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	9 réponses
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La spécialité est bien construite. Ses objectifs généraux reprennent ceux de la mention. Mais l'enseignement et la diffusion du français et des langues dans différents contextes internationaux sont ici complétés par des objectifs et des contenus relatifs aux problématiques relevant de l'insertion linguistique et culturelle dans le contexte français en et hors métropole, notamment du fait que la question du traitement de la diversité (diversité des publics, des contextes, des situations formatives) y est prégnante.

Les parcours sont largement mutualisés, tout en proposant des enseignements fléchés. Le dossier ne présente cependant pas les UE. En outre, il a été nécessaire de se référer au supplément au diplôme et non au dossier lui-même pour avoir des renseignements sur les ECUE (EP).

- Points forts :

- Bonne réflexion sur les pratiques professionnelles.
- Stages et interventions de professionnelles.
- Liens étroits entre théorie et pratique.
- Mutualisation et partenariat.
- Nature des ECUE (EP).
- Prise en compte de l'expérience professionnelle des étudiants.

- Points faibles :

- Manque de lisibilité de la maquette (par exemple, on ne retrouve pas dans le document les UE et ECUE renvoyant au tronc commun mutualisé avec Le Mans et Angers au sein du parcours recherche).
- Manque d'explicitation des parcours et des spécificités du parcours recherche. La raison d'être d'un parcours (certification duale) pour quatre étudiants n'est pas évidente.
- Nombre réduit d'enseignants-chercheurs.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait nécessaire d'améliorer la clarté de la maquette, d'expliciter les particularités et la nécessité de chaque parcours, surtout lorsque le nombre d'étudiants en est faible et d'impliquer davantage d'enseignants-chercheurs dans la formation.

Il semble que le principal élément justifiant l'existence des deux spécialités soit les modalités pédagogiques et les publics différents. Il serait cependant peut-être utile d'apporter d'autres arguments. Il conviendrait d'expliciter davantage la nature des fléchages pour chaque parcours. Il serait sans doute intéressant d'envisager des alliances avec d'autres départements (en particulier avec les Sciences de l'éducation). Il serait indispensable d'ajouter une description, même succincte, des UE. La lisibilité de la maquette gagnerait à adopter une présentation plus « légère » et moins redondante.

FLE/S pluralités, interculturel, politiques linguistiques (à distance) (PIPOL)

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité comprend deux parcours : un parcours recherche (FLE/S : Langues, société, appropriation) et un parcours professionnel (FLE/S : Didactique des langues et pluralité linguistique et culturelle).

- Indicateurs :

Effectifs constatés	M1 : ~25 /an
Effectifs attendus	
Taux de réussite	M1 : 40 % en 1 an 80 % en 2 ans
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La spécialité « FLE/S pluralité, interculturel, politiques linguistiques » (PIPOL) vise un public déjà engagé professionnellement, en quête de reconnaissance universitaire, de progression et/ou reconversion professionnelle. Formation à distance, elle semble particulièrement adaptée au public auquel elle s'adresse.

Les étudiants inscrits en formation continue ou en formation tout au long de la vie ont la possibilité de suivre le parcours professionnel entièrement à distance. De plus, les salariés en activité dans le champ FLE/S ont la possibilité d'obtenir la validation totale ou partielle de leur activité pour leur stage professionnel. Enfin, il leur est possible d'obtenir l'accès à la formation dans le cadre d'un congé de formation.

Mais, si la modalité à distance mérite d'être développée, le dossier manque de précisions quant à la mise en œuvre côté enseignant (comment se passe la mutualisation avec Le Mans et Tours ? qui fait quoi ?) et il en va de même côté étudiants, alors que l'encadrement est la clé de la réussite des étudiants dans un tel dispositif.

- Points forts :

- Public bien ciblé, notamment pour le parcours professionnalisant.
- Parcours professionnalisant intéressant.
- Mutualisation pertinente de certains enseignements.
- Formation ouverte à distance.



- Points faibles :
 - Aucun élément relatif à la maîtrise de la modalité à distance par l'équipe enseignante.
 - Parcours recherche à distance (en particulier le M2 où il semble y avoir un manque de contenus).
 - Absences de regroupements.
 - Aucune précision sur l'accompagnement des étudiants (tuteurs, regroupements en présentiel) dans la modalité à distance.
 - Maquette des enseignements complexe et donc difficilement lisible.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il serait pertinent de faire apparaître l'intérêt et les spécificités des parcours et faciliter ainsi la lisibilité des parcours.

Peut-il exister au sein de la même mention deux parcours recherche avec les mêmes objectifs (même si le public et les modalités sont différents) ?

L'annualisation est-elle possible ? Comment un étudiant peut-il obtenir un semestre dans ce système ? Ne risque-t-elle pas d'être source d'éventuels problèmes d'organisation ?

La proximité avec les thématiques travaillées en sciences de l'éducation (la réflexivité) ne risque-t-elle pas de susciter une concurrence interne ? Il y aurait sans doute profit à mutualiser.